



Notre devise :
La solidarité et le travail de chacun au profit de tous
 Charles HEBRARD

L'OFFICIER MARINIER

Avril 2010
 65^{ème} année n° 322



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

Sommaire

L'Hôtel de la marine	1
Pôle des retraites	2
Informations générales	2 - 5 - 6
Vœux ... CEMM	2 - 3
ADOSM	4
Offre d'emploi	4
Bureau National	4
Nécrologie	4
Vie des associations	6 - 7 - 8
Informations sociales et Administratives	9 - 10
Organigramme FNOM	11
Souvenirs	12

L'Hôtel de la Marine en danger ...

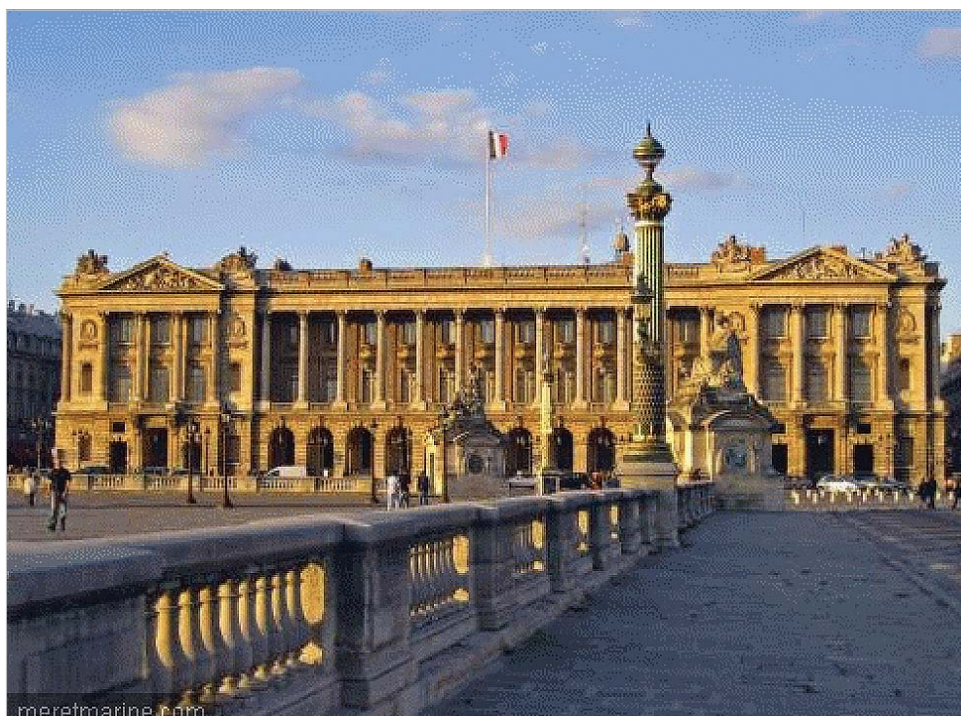
Depuis l'année dernière, la mer est mauvaise dans le 8^{ème} arrondissement de Paris. L'Hôtel de la Marine est dans la tempête, son avenir est incertain.

Ce somptueux bâtiment est la principale œuvre du premier architecte du roi Louis XV, Jacques-Ange Gabriel (1698 - 1782). C'est le plus beau palais de Paris aux dires des connaisseurs, témoin privilégié de l'évolution de l'architecture française au siècle des lumières. Mais c'est aussi le siège de l'Etat-major de la Marine depuis la révolution de 1789. C'est donc un haut lieu de l'histoire de France et en particulier de la marine nationale. Ses salons, ses couloirs respirent encore les grands personnages et les événements qui s'y sont déroulés. Sans parler du bureau de Guy de Maupassant, du boudoir où fut signé le P.V. d'exécution de la reine Marie-Antoinette, du « cabinet des glaces »,

merveille de l'art décoratif français, les deux magnifiques salons donnant sur la somptueuse colonnade face à la place de la Concorde, sont couverts des portraits de nos glorieux marins (Lapérouse, Suffren, Bougainville, Forbin, Tourville, Duquesne, Du Couëdic, Latouche Tréville, Duguay-Trouin).

Classé monument historique, l'Hôtel de la Marine, partie intégrante du patrimoine national, doit rester au sein de l'Etat. Il est un des véritables reflets « du devoir de mémoire ». Des générations de marins connaissent le « 2 rue Royale ». Derrière cette simple adresse, le vent de l'histoire est passé. Il faut que chaque citoyen puisse venir contempler cette œuvre magnifique, le contraire serait incompréhensible, au même titre que Versailles, le « Redoutable » ou le Mont Saint-Michel.

Le BUREAU NATIONAL



meretmarine.com